



## MISE EN ŒUVRE DU GROUPEMENT D'ACCÈS AUX TECHNOLOGIES CONTRE LA COVID-19 (C-TAP)

### DOCUMENT DE RÉFLEXION

#### INTRODUCTION

Le 23 mars 2020, le Président du Costa Rica, Carlos Alvarado Quesada, a demandé au Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le D<sup>r</sup> Tedros Adhanom Ghebreyesus, d'« entreprendre des démarches pour mettre en commun les droits aux technologies utiles pour détecter, prévenir, combattre et traiter la COVID-19 dans le cadre de la pandémie ». <sup>1</sup> Dans sa lettre au Directeur général, le Président du Costa Rica envisageait des dispositions facultatives en vertu desquelles les détenteurs de propriété intellectuelle et d'autres formes de connaissances, de données cliniques et de savoir-faire pertinents pour la mise au point et la fabrication de tests de diagnostic, de dispositifs, de médicaments ou de vaccins contribueraient à un groupement. Les détails de ces dispositions devraient être définis à l'issue d'une consultation avec les détenteurs des connaissances et des technologies pertinentes.

La résolution sur la riposte à la COVID-19 adoptée par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2020 appelle les organisations internationales et les autres parties prenantes à collaborer pour mettre au point, tester et produire à grande échelle des produits de diagnostic, des médicaments et des vaccins pour la riposte à la COVID-19, y compris en utilisant les mécanismes existants de mise en commun volontaire de brevets et d'octroi volontaire de licences de brevets pour faciliter un accès rapide, équitable et économiquement abordable à ces produits. <sup>2</sup>

Le 29 mai 2020, le Président Carlos Alvarado Quesada et le D<sup>r</sup> Tedros Adhanom Ghebreyesus ont officiellement présenté le Groupement en lançant l'Appel à la solidarité. <sup>3</sup> L'initiative a été approuvée à ce jour par 40 pays, ainsi que par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Unitaïd, la Banque de technologies des Nations Unies et plusieurs organisations non gouvernementales et particuliers. <sup>4</sup>

Le D<sup>r</sup> Tedros Adhanom Ghebreyesus a noté que cette plateforme de mise en commun de l'information, fondée sur des données scientifiques solides et une collaboration ouverte, contribuerait à garantir un accès équitable à des technologies susceptibles de sauver des vies partout sur la planète. Il s'agit d'accélérer la mise au point de toutes les technologies nécessaires pour prévenir, détecter et traiter la COVID-19 grâce à la recherche

<sup>1</sup> Lettre au D<sup>r</sup> Tedros Adhanom Ghebreyesus. 23 mars 2020. <https://www.keionline.org/wp-content/uploads/President-MoH-Costa-Rica-Dr-Tedros-WHO24March2020.pdf>

<sup>2</sup> Organisation mondiale de la Santé. Riposte à la COVID-19. WHA73.1. 19 mai 2020. [https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf\\_files/WHA73/A73\\_R1-fr.pdf](https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA73/A73_R1-fr.pdf)

<sup>3</sup> Organisation mondiale de la Santé. Faire de la riposte à la COVID-19 un bien public commun : appel à la solidarité. 1<sup>er</sup> juin 2020 [https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/solidarity-call-to-action/solidarity-call-to-action-01-june-2020-fr.pdf?sfvrsn=8b24dd21\\_2](https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/solidarity-call-to-action/solidarity-call-to-action-01-june-2020-fr.pdf?sfvrsn=8b24dd21_2)

<sup>4</sup> Organisation mondiale de la Santé. Approbations de l'appel à la solidarité : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/global-research-on-novel-coronavirus-2019-ncov/covid-19-technology-access-pool/endorsements-of-the-solidarity-call-to-action>



scientifique en libre accès et de mettre au point plus rapidement des produits en mobilisant une plus grande capacité de fabrication.<sup>5</sup>

Le Groupement d'accès aux technologies contre la COVID-19 (C-TAP) vise à fournir un moyen d'accélérer la mise au point des produits nécessaires à la lutte contre la COVID-19, de les fabriquer plus vite et à plus grande échelle et d'éliminer les obstacles afin que ces produits soient disponibles partout dans le monde. Le partage des informations, des connaissances, des données et des autres ressources est un moyen très efficace d'accélérer la mise au point de produits et d'éviter les démarches inutiles découlant de l'absence de partage.

### Principaux points de l'Appel à la solidarité

#### LES BAILLEURS DE FONDS DE LA RECHERCHE DOIVENT :

- prendre des dispositions pour promouvoir l'innovation, surmonter les obstacles à l'accès et faciliter l'échange sans restriction du savoir, de la propriété intellectuelle et des données nécessaires pour le dépistage, la prévention, le traitement de la COVID-19 et la riposte, y compris en prenant des mesures pour garantir la disponibilité, l'accessibilité économique et la qualité des produits concernés ;
- prévoir dans les accords de financement des dispositions adéquates relatives à l'accessibilité matérielle et économique des produits de santé qui découlent de la recherche, à l'échelle mondiale, par l'octroi de licences volontaires et non exclusives et par d'autres moyens en vue d'élargir l'accès par le partage du savoir-faire et d'autres données ;
- encourager la publication de tous les résultats de la recherche au titre de licences libres qui permettent à d'autres de les consulter gratuitement, de les utiliser, de les adapter et de les redistribuer, y compris au travers d'initiatives comme les Principes directeurs FAIR pour la gestion des données scientifiques ;<sup>6</sup>
- favoriser les approches ouvertes et collaboratives en matière de découverte de médicaments préconcurrentielle et coopérer avec les organisations internationales pour que l'accès aux produits nécessaires contre la COVID-19 et leur distribution soient équitables ;
- veiller à ce que les résultats de la recherche soient consignés et publiés conformément à la déclaration commune de l'OMS sur la communication des résultats des essais cliniques au public (Joint statement on public disclosure of results from clinical trials) ;<sup>7</sup>

#### LES ORGANISMES DE RECHERCHE DOIVENT :

- accorder volontairement des licences pour les technologies mises au point au dispositif Medicines Patent Pool ou à d'autres dispositifs de recherche-développement en santé publique qui contribuent

<sup>5</sup> Organisation mondiale de la Santé. La communauté internationale unie à l'appui d'une recherche scientifique ouverte pour combattre la COVID-19. 29 mai 2020. <https://www.who.int/fr/news/item/29-05-2020-international-community-rallies-to-support-open-research-and-science-to-fight-covid-19>

<sup>6</sup> MD Wilkinson et al. The FAIR Guiding Principles for scientific data management and stewardship. *Sci Data*. 2016; 3: 160018. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4792175/>

<sup>7</sup> Organisation mondiale de la Santé. Joint statement on public disclosure of results from clinical trials. Mai 2017. <https://www.who.int/ictpr/results/jointstatement/en/>



## COVID-19 technology access pool

à l'accès au niveau mondial, par exemple le non-exercice volontaire droits de propriété intellectuelle pour faciliter l'accès équitable, abordable et rapide à ces technologies dans tous les pays.

- partager le savoir, la propriété intellectuelle et les données utiles à la production, à la distribution et à l'utilisation à grande échelle, partout dans le monde, de ces technologies et des matières premières nécessaires par l'intermédiaire de mécanismes comme le Technology Access Partnership (TAP) hébergé par la Banque de technologies des Nations Unies ou l'Open COVID Pledge Initiative hébergée par Creative Commons.
- communiquer rapidement les séquences génomiques du virus et les métadonnées associées à l'aide de dispositifs transparents, comme celui proposé dans le cadre de la Global Initiative on Sharing All Influenza Data (GISAID), pour apporter des connaissances essentielles à la riposte, compte tenu de la nécessité d'un accès juste et équitable aux produits sanitaires mis au point à l'aide des informations sur la séquence génétique ;
- enregistrer dans l'Observatoire mondial de la recherche-développement en santé de l'OMS des informations et des analyses pertinentes sur les activités de recherche-développement concernant la COVID-19.

Ce document vise à préciser comment le C-TAP pourrait fonctionner dans la pratique, comment ses parties constitutives fonctionnent ensemble et quelle est sa gouvernance. Il couvre les points suivants :

- Raison d'être du C-TAP
- Rôles et objectifs respectifs du Dispositif visant à accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT) et du C-TAP
- Structure du C-TAP
- Fonctionnement du C-TAP
- Gouvernance du C-TAP
- Dispositions relatives aux consultations pour le C-TAP

### RAISON D'ÊTRE DU C-TAP

Afin d'atteindre ses objectifs, le C-TAP doit être en mesure de présenter aux détenteurs de connaissances et de technologies des arguments cohérents concernant les avantages de mettre en commun leurs données, leurs dossiers réglementaires, leurs procédés de fabrication et d'autres types de « savoir-faire » et de mettre à disposition la propriété intellectuelle pour l'octroi de licences non exclusives axées sur la santé publique par l'intermédiaire du dispositif Medicines Patent Pool, du Technology Access Partnership soutenu par les Nations Unies, de l'Open COVID Pledge et d'autres initiatives.

Le Fonds monétaire international (FMI) a estimé en juin 2020 que la COVID-19 pourrait coûter 12 000 milliards de dollars à l'économie mondiale jusqu'à la fin de 2021, soit plus de 15 milliards de dollars par jour, de nouvelles pertes importantes étant prévues même si la pandémie est maîtrisée en 2021.<sup>8</sup> Ce chiffre montre les effets dévastateurs de la pandémie sur les moyens de subsistance et sur les résultats sanitaires partout dans le monde, qui pourraient être ressentis pendant plusieurs années. Et il indique aussi qu'il est urgent de mettre fin à la

<sup>8</sup> Fonds monétaire international. Rouvrir après le Grand Confinement : une reprise inégale et incertaine. 24 juin 2020. <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2020/06/24/blog-weo-update-reopening-from-the-great-lockdown-uneven-and-uncertain-recovery>





pandémie afin de limiter par tous les moyens ses effets néfastes sur la santé et l'économie mondiale. Le C-TAP, avec d'autres initiatives, est l'un de ces moyens.

Les engagements pris par les partenaires pour promouvoir la mise au point, l'accès et l'accessibilité économique par tous les moyens, y compris l'octroi de licences non exclusives pour les technologies nouvelles, seront particulièrement importants pour atteindre cet objectif. Pour limiter autant que possible l'ampleur de ces effets dévastateurs, il faut mettre au point des vaccins, des traitements, des dispositifs médicaux et des outils de diagnostic et les mettre largement à disposition partout dans le monde dès que possible. Chaque jour compte et toutes les régions du monde doivent être couvertes si l'on veut enfin mettre un terme à la pandémie.

Le partage de données et d'informations normalement gardées secrètes ou protégées par des droits de propriété intellectuelle pourrait accélérer sensiblement la mise au point des technologies et éviter, par exemple, la répétition et la duplication de travaux de recherche déjà effectués et faire baisser les coûts de transaction lors de négociations. Rendre disponible le savoir-faire associé aux nouvelles technologies et y octroyer largement des licences dans le monde entier permettrait de réduire les délais nécessaires pour que ces technologies soient accessibles dès que possible à tous ceux qui en ont besoin.

Les objectifs du C-TAP ne seront atteints que si les partenaires clés, y compris les bailleurs de fonds et les innovateurs dans les secteurs privé, public, philanthropique et universitaire participent activement. Les entreprises privées doivent déterminer où est leur intérêt. Aucune entreprise au monde ne tirera bénéfice de la prolongation de la pandémie. Leur intérêt collectif doit être de remettre l'économie mondiale sur pied le plus rapidement possible, ce qui sera facilité par une plus grande ouverture dans le partage de leurs données, de leur savoir-faire et de leur propriété intellectuelle. Plusieurs entreprises ont déjà démontré qu'elles étaient prêtes à le faire en mettant la propriété intellectuelle pertinente à disposition pour l'octroi de licences pendant la pandémie. De même, d'autres organismes de recherche dans les secteurs public, universitaire et philanthropique possèdent de précieux produits de diffusion des connaissances, dont le partage plus large en vue de promouvoir le développement et d'accélérer l'accès au niveau mondial pourrait accroître l'intérêt.

Les gouvernements, en tant que décideurs, autorités de réglementation et bailleurs de fonds, ont un rôle important à jouer en favorisant l'action collective pour faciliter le partage. Certaines décisions qui peuvent être en contradiction avec l'approche collective ont déjà été prises en ce qui concerne la mise au point et l'allocation de produits, et l'octroi de licences.<sup>9</sup> Soumis à d'intenses pressions, les gouvernements éprouvent des difficultés à expliquer à leur population que la collaboration et le partage des connaissances sont préférables au nationalisme concurrentiel. Il existe de solides arguments en faveur d'une action collective. Par exemple, en ce qui concerne les vaccins, certains gouvernements concluent des contrats bilatéraux pour obtenir des vaccins potentiels qui, en fin de compte, peuvent s'avérer inefficaces ou dangereux. Dans ce cas, ils devront avoir accès à des vaccins qu'ils n'ont pas soutenus.

Les bailleurs de fonds, dans le secteur public, dans le secteur privé ou dans le secteur philanthropique, ont également un rôle très important à jouer pour encourager ou obliger les bénéficiaires de fonds à partager librement les connaissances et les données et l'octroi de licences pour des produits afin que ceux-ci soient accessibles au maximum au niveau mondial.

## **RÔLES ET OBJECTIFS DE L'ACCÉLÉRATEUR ACT ET DU C-TAP**

L'Accélérateur ACT est un partenariat entre l'OMS et plusieurs acteurs mondiaux intervenant dans le domaine de la santé, dont la Fondation Bill et Melinda Gates, la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI), Gavi, l'Alliance du vaccin, le Fonds mondial, Unitaïd et le Wellcome Trust, ainsi que des

<sup>9</sup> Tedros Adhanom Ghebreyesus. Tedros Adhanom sur les raisons pour lesquelles le nationalisme vaccinal nuit aux efforts visant à mettre fin à la pandémie. *Economist*. 8 septembre 2020. <https://www.economist.com/by-invitation/2020/09/08/tedros-adhanom-on-why-vaccine-nationalism-harms-efforts-to-halt-the-pandemic>



participants de l'industrie, de la société civile et d'autres organisations. Il a pour mission d'accélérer la mise au point, l'allocation équitable et la distribution à grande échelle des vaccins, des traitements et des outils de diagnostic. Ces trois axes de travail reposent sur deux programmes transversaux : le connecteur des systèmes de santé, qui vise à renforcer les capacités locales de mise en œuvre de nouveaux outils, et le programme d'accès et d'allocation, qui élabore les principes, les cadres et les mécanismes nécessaires pour assurer une répartition juste et équitable de ces outils. Le financement nécessaire est actuellement estimé à 38 milliards de dollars, en vue de fournir deux milliards de doses de vaccins d'ici à la fin 2021, 245 millions de traitements d'ici à la mi-2021 et 500 millions de tests pour les pays à revenu faible ou intermédiaire.<sup>10</sup>

Ainsi, l'Accélérateur ACT vise principalement à financer la mise au point des nouveaux outils nécessaires à la lutte contre la COVID-19 ainsi que les activités destinées à en promouvoir l'accès équitable.

Le C-TAP a globalement pour objectif de promouvoir le libre accès aux données scientifiques afin d'accélérer la mise au point de produits et de faciliter l'accès aux technologies sanitaires qui en résultent en mettant en commun la propriété intellectuelle, les données, les dossiers réglementaires, les procédés de fabrication et d'autres types de « savoir-faire ». Le partage de toutes sortes de connaissances qui ne sont normalement accessibles qu'aux bailleurs de fonds, aux initiateurs ou aux détenteurs de technologie, ou qui sont détenues de façon confidentielle par les organismes de réglementation, permettra d'innover plus vite et de fabriquer à plus grande échelle au niveau mondial. Il permettra un accès plus abordable aux nouveaux outils, grâce à des licences non exclusives et axées sur la santé publique, accompagnées de dispositions améliorées pour le transfert de technologie. Il facilitera, en particulier, le transfert de technologie pour favoriser la production locale de produits pertinents dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, par le biais du Medicines Patent Pool et du Technology Access Partnership.

L'Accélérateur ACT et le C-TAP sont donc des initiatives complémentaires. L'Accélérateur ACT sert principalement à mobiliser des fonds pour mettre au point de nouveaux outils contre la COVID-19, à privilégier les technologies nécessaires, à coordonner l'action internationale et à faire en sorte que de nouveaux produits sûrs et efficaces soient disponibles dans les pays en produisant à plus grande échelle.

Le C-TAP présente des avantages supplémentaires et complémentaires. Il permet notamment des interventions concrètes pour accroître l'accès aux données, à la propriété intellectuelle et aux connaissances qui sont essentielles pour accélérer la mise au point et la fabrication de produits en favorisant, par des moyens volontaires, des modèles d'innovation ouverte, le partage des connaissances et le transfert de technologie, ainsi qu'un accès équitable au niveau mondial par le biais de licences non exclusives et orientées sur l'accès ou d'autres stratégies volontaires qui facilitent le transfert de technologie et l'accès à la technologie. Il s'agit, par exemple, de licences gratuites et de promesses de contributions proposées par l'Open COVID Pledge et d'autres initiatives et de la renonciation, par certaines entreprises, aux droits de brevet sur des produits qui peuvent s'avérer efficaces contre la COVID-19.

Les liens entre les deux initiatives complémentaires et leurs avantages mutuels devraient être rendus plus explicites et davantage mis en avant. Ainsi, les données, le savoir-faire et la propriété intellectuelle associés aux technologies prioritaires pour la mise au point et la fabrication ultérieure dans le cadre de l'Accélérateur ACT pourraient être partagés à l'aide des mécanismes du C-TAP.

---

<sup>10</sup> Organisation mondiale de la Santé. Status Report & Plan September 2020 – December 2021. 25 septembre 2020. [https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/act-accelerator/status-report-plan-final-v2.pdf?sfvrsn=ee8f682b\\_4&download=true](https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/act-accelerator/status-report-plan-final-v2.pdf?sfvrsn=ee8f682b_4&download=true)





## STRUCTURE DU C-TAP

Il est prévu de mettre en place les parties opérationnelles du C-TAP autour des institutions existantes suivantes, qui seront au cœur du dispositif :

- **Le Technology Access Partnership (Tech Access Partnership)<sup>11</sup> lancé par la Banque de technologies des Nations Unies, en partenariat avec le PNUD, l'OMS et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), s'attache en particulier à promouvoir le transfert de technologie pour les équipements de protection individuelle (EPI), les dispositifs médicaux, tels que les respirateurs et autres dispositifs d'oxygénation, et les matériels et éléments de dépistage, et la production locale de ces articles, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.** Il s'appuie sur les compétences et le mandat de chaque organisme partenaire pour examiner en détail et recommander des transactions efficaces entre les demandeurs de technologie dans les pays à revenu faible ou intermédiaire et les détenteurs de technologie, où qu'ils soient dans le monde. Les partenaires effectuent ces évaluations et fournissent des orientations procédurales, en consultation avec les organisations et les institutions expertes de certains aspects des technologies visées, y compris en ce qui concerne le contexte réglementaire, politique, juridique et financier dans lequel les transactions auront lieu. Le Tech Access Partnership s'attache actuellement à faciliter le transfert de technologie et la production locale de technologies contre la COVID-19, afin d'atténuer l'impact immédiat de la crise et des pénuries qui en résultent, qui touchent de plein fouet les pays à revenu faible ou intermédiaire. Au cours de ses cinq premiers mois d'existence, le Tech Access Partnership a reçu des demandes d'aide de 10 pays, en majorité africains.
- En mars dernier, le Medicines Patent Pool<sup>12</sup> a élargi son mandat pour y inclure toute technologie sanitaire susceptible de contribuer à la riposte mondiale à la COVID-19. **Le Medicines Patent Pool, qui facilite déjà l'accès aux médicaments par le biais de son mécanisme de licences volontaires, pourrait jouer un rôle crucial en utilisant ses compétences en matière de propriété intellectuelle et de licences pour les produits et technologies brevetés utiles à la lutte contre la COVID-19 afin de les mettre à la disposition de celles et ceux qui en ont le plus besoin.** Il inclut également, dans sa base de données de brevets et de licences dans les pays à revenu faible ou intermédiaire (MedsPaL), les médicaments candidats qui peuvent être utiles pour traiter la COVID-19. La base de données indique de façon transparente le statut des brevets et les licences concernant ces produits.
- **L'Open COVID Pledge<sup>13</sup> est actuellement un référentiel principalement pour les technologies matérielles et logicielles utiles à la lutte contre la COVID-19, mais il est ouvert aux propositions de fabricants de vaccins ou de médicaments. Il s'agit d'un mécanisme grâce auquel des entreprises mettent à disposition une licence mondiale non exclusive et libre de redevances pour une durée limitée - jusqu'à un an après que l'OMS aura déclaré la fin de la pandémie de COVID-19 et le 1<sup>er</sup> janvier 2023 au plus tard, à moins que ce délai ne soit prolongé par le contributeur. À ce jour, une trentaine d'entreprises – dont de grandes entreprises technologiques comme Microsoft et IBM – ont pris des engagements. Au Japon, une initiative similaire couvrant près d'un million de brevets – l'Open COVID-19 Declaration – a été lancée avec le soutien de 90 entreprises.<sup>14</sup>**
- **La Global Initiative on Sharing All Influenza Data (GISAID) permet un partage sans précédent des données génomiques et associées relatives à des cas de COVID-19 et donc de permettre l'épidémiologie génomique et de progresser, en temps réel, dans la compréhension de cette nouvelle maladie et dans la recherche-développement de contremesures médicales éventuelles.**

<sup>11</sup> Technology Access Partnership. <https://techaccesspartnership.net/>

<sup>12</sup> Medicines Patent Pool. <https://medicinespatentpool.org/>

<sup>13</sup> Open COVID Pledge. <https://opencovidpledge.org/>

<sup>14</sup> Open COVID-19 Declaration. <https://www.gckyo.com/s/COVID.docx>



Depuis 2008, la GISAID permet aux États Membres de choisir comment rendre accessibles au public leurs séquences génomiques et leurs données associées sur le virus, en garantissant la transparence de leur utilisation et la protection des intérêts des contributeurs.<sup>15</sup> Le contrat de licence d'accès et d'utilisation des données de la GISAID a été établi avec la participation des États Membres. Bien que toutes les données soient accessibles au public, les entités qui partagent des données par l'intermédiaire de la GISAID ne perdent pas leurs droits inhérents aux données.<sup>16</sup> Les données de la GISAID sont accessibles à toute personne, à condition qu'elle s'identifie, pour favoriser la collaboration tout en permettant une supervision efficace afin que les principes consacrés du partage soient respectés. Les personnes qui utilisent les données, en particulier dans les publications, ont toujours l'obligation de mentionner les contributeurs. En revanche, les archives habituelles du domaine public (par exemple, Genbank) ne permettent qu'un accès anonyme et une utilisation des données qui ne tient pas compte des intérêts des fournisseurs de données.

- **L'Observatoire mondial de la recherche-développement en santé de l'OMS<sup>17</sup> est une source d'informations exhaustive centralisée de référence pour obtenir des renseignements et des analyses à jour sur la recherche-développement en santé, y compris sur les ressources, les processus, les résultats et les capacités. Il favorise la prise de décisions sur la base de données factuelles concernant les lacunes de la recherche-développement en santé et le financement axé sur les besoins de santé publique.** Pour ce faire, il rassemble, contrôle et analyse les informations pertinentes sur la recherche-développement en santé, en s'appuyant sur les mécanismes existants de collecte de données et en soutenant des mesures coordonnées en matière de recherche-développement en santé. L'Observatoire couvre tous les domaines liés à la santé et tous les types de travaux de recherche. Il comprend notamment des données et des analyses concernant les produits sanitaires en préparation, les essais cliniques, les investissements dans la recherche-développement et les capacités de recherche. Dans le cadre de la pandémie de COVID-19, l'Observatoire établit et actualise en permanence une liste complète de systèmes de suivi et de synthèse des données sur la recherche-développement pour la COVID-19 et il élaborera des analyses pertinentes et des visualisations interactives des données tirées de ces ressources, qui comprendront des référentiels du C-TAP.
- **La base de données de l'OMS sera au cœur du fonctionnement du C-TAP en tant que référentiel de données et de savoir-faire sur les principales technologies sanitaires relatives à la COVID-19 qui feront partie du C-TAP, et pour la soumission par les États Membres d'annonces de contributions pour soutenir le C-TAP.** La base de données de l'OMS pour le C-TAP sera une plateforme de coordination et sera connectée à d'autres plateformes d'échange de données et bases de données où des informations sur les technologies sanitaires liées à la COVID-19 sont déjà disponibles.

## FONCTIONNEMENT DU C-TAP

Le fonctionnement du C-TAP reposera sur l'hypothèse selon laquelle, pendant une crise, il y a un avantage mutuel à partager les données et le savoir-faire de sorte à accélérer la mise au point et la fabrication à grande échelle de produits et à réduire les obstacles à l'accès. Compte tenu de la situation exceptionnelle à laquelle le monde est actuellement confronté, il faut trouver un modèle de fonctionnement attractif pour les bailleurs de fonds et les détenteurs de propriété intellectuelle, de connaissances, de données et de technologie.

Certaines des mesures visant à inciter les bailleurs de fonds et les détenteurs de connaissances à participer peuvent être commerciales. Les détenteurs de connaissances et de technologie pourront souhaiter également, pour des raisons non commerciales, apporter leur propre contribution afin de vaincre la COVID-19.

<sup>15</sup> Shu, Y. et al (2017) GISAID: Global initiative on sharing all influenza data

<sup>16</sup> Elbe, S. et al (2017) GISAID's innovative contribution to global health

<sup>17</sup> Global Observatory on Health R&D. <https://www.who.int/research-observatory/en/>





En ce qui concerne la mise au point accélérée de produits sanitaires, il existe plusieurs exemples pertinents de situations où l'expérience du développement de logiciels libres, comme le modèle Linux, a été mise à profit.<sup>18</sup> C'est le cas, par exemple, de l'Open Source Drug Discovery programme de l'Opérations médicaments antipaludiques, qui dispose déjà d'une COVID Box<sup>19</sup> grâce à laquelle 80 composés ayant un potentiel thérapeutique pour la COVID-19 ont été mis à disposition. En échange, les chercheurs doivent mettre dans le domaine public les données issues de leurs travaux sur les molécules présentes dans la COVID Box dans les deux ans suivant leur obtention. Parmi les autres initiatives, on peut citer l'Open Source Pharma Foundation,<sup>20</sup> l'Open Source Malaria<sup>21</sup> et le Structural Genomics Consortium.<sup>22</sup>

Pour ce qui est de la promotion de l'accès et de l'accessibilité économique, l'expérience et le savoir-faire du Medicines Patent Pool sont très pertinents, en particulier s'agissant des licences non exclusives de médicaments axées sur la santé publique dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Le Medicines Patent Pool estime que, de 2012 à 2019, ses titulaires de licences génériques ont permis 31,4 millions de patients/années de traitement et ainsi une économie de 1,44 milliard de dollars en frais de traitement.<sup>23</sup>

Lors de l'élaboration du modèle de fonctionnement, un certain nombre de questions doivent être abordées, y compris en consultant différents groupes de partenaires potentiels du C-TAP. Il sera important, en particulier, que l'OMS mette en place un processus de hiérarchisation (avec des critères clairs et une justification) pour déterminer les produits/technologies et les « actifs mis en commun » que le C-TAP devrait initialement privilégier pour avoir un impact à court terme, sans oublier l'objectif plus ambitieux du C-TAP à long terme, qui est de couvrir un large éventail de produits et de types d'« actifs » nécessaires pour lutter contre la COVID-19.

Le C-TAP offre un immense potentiel en tant que dispositif d'urgence à court terme en favorisant la mise au point accélérée de vaccins, de traitements, d'outils de diagnostic et du matériel médical nécessaire pendant cette phase de la pandémie de COVID-19, et l'accès équitable au niveau mondial. L'expérience acquise à ce jour montre que la grande majorité des pays dans le monde, à revenu faible ou intermédiaire ou à revenu élevé, étaient très mal préparés pour faire face à la pandémie. Notamment, la plupart des pays ont connu de graves pénuries d'EPI, de tests et d'outils nécessaires aux soins intensifs. Ainsi, le C-TAP a un rôle à jouer à moyen terme et à long terme pour aider à renforcer les capacités des pays à produire et/ou à obtenir la gamme de produits qui seront nécessaires pour faire face aux futures épidémies. En effet, le succès du C-TAP pourrait jeter les bases d'une réponse à la pression qui pèse sur les systèmes de santé partout dans le monde, qu'elle soit due à l'augmentation de la longévité, à l'expansion des maladies non transmissibles ou à la résistance des maladies infectieuses courantes aux antiviraux et antibiotiques classiques.

## GOVERNANCE DU C-TAP

L'OMS joue un rôle de premier plan dans la mobilisation des acteurs clés, tels que les États Membres, les bailleurs de fonds et les partenaires stratégiques comme l'industrie, les instituts de recherche, le milieu universitaire et la société civile, et l'interaction avec eux, afin qu'ils participent activement à la prise d'engagements, aux promesses de soutien et au partage d'informations, de savoir-faire et de propriété intellectuelle. À cet égard, les hauts responsables de l'Organisation - les Sous-Directeurs généraux, les Directeurs régionaux et même le Directeur général - devront apporter une contribution stratégique. L'OMS devrait aussi rallier d'autres institutions des Nations Unies ayant des compétences pertinentes.

<sup>18</sup> À propos de la Linux Foundation. <https://www.linuxfoundation.org/about/>

<sup>19</sup> COVID Box. <https://www.mmv.org/mmv-open/covid-box>

<sup>20</sup> Open Source Pharma Foundation. <https://www.ospfound.org/>

<sup>21</sup> Open Source Malaria. <http://opensourcemalaria.org/>

<sup>22</sup> Pioneering Science to Inspire Pioneering Medicines. [https://www.thesgc.org/about/what\\_is\\_the\\_sgc](https://www.thesgc.org/about/what_is_the_sgc)

<sup>23</sup> Le Medicines Patent Pool en chiffres. <https://medicinespatentpool.org/progress-achievements/impact/>





World Health  
Organization

## COVID-19 technology access pool

L'OMS a un rôle stratégique important à jouer dans la gouvernance du C-TAP en établissant des normes et des orientations pour l'information, le savoir-faire et la propriété intellectuelle, qui seront partagées/« mises en commun » (par l'intermédiaire du Groupe consultatif technique) en privilégiant les produits qui devront être étudiés par le C-TAP et ses partenaires d'exécution, en assurant la coordination des partenaires d'exécution, en suivant les résultats du C-TAP et en communiquant à ce sujet de manière ouverte et transparente avec le Comité directeur du C-TAP et les partenaires et parties prenantes du C-TAP.

### Comité directeur

Le Comité directeur du C-TAP est composé de partenaires internationaux qui participent à la mise en œuvre du C-TAP et qui donnent des conseils sur son orientation générale. Il est présidé par le Sous-Directeur général de l'OMS chargé de l'accès aux médicaments et aux produits de santé et il est composé d'organisations partenaires du C-TAP essentielles, comme Unitaid, la Banque de technologies des Nations Unies, le Medicines Patent Pool, la GISAID, l'Open COVID Pledge, le PNUD et l'ONUSIDA. Les présidents du Groupe de travail des États Membres et du Groupe consultatif technique ont le statut d'observateur au Comité directeur. Le Comité :

- fournira des orientations stratégiques au Secrétariat de l'OMS sur la mise en œuvre du C-TAP ;
- servira de plateforme pour informer les organisations partenaires membres du Comité directeur sur la mise en œuvre du C-TAP et pour échanger des informations sur les activités des partenaires du C-TAP en cours et prévues ;
- favorisera le développement de la structure matérielle et de la gouvernance du C-TAP, par exemple en donnant des conseils pour la définition de normes d'interopérabilité et/ou de modes opératoires normalisés ;
- suivra et évaluera la mise en œuvre et les résultats et fera le point sur les principales difficultés et la mesure dans laquelle des résultats ont été obtenus ;
- favorisera le dialogue sur les politiques et la défense des objectifs du C-TAP ;
- facilitera la collaboration et la coordination avec d'autres initiatives pertinentes, telles que l'Accélérateur ACT et donnera des conseils dans ce domaine.

### Groupe consultatif technique

Il y aura un groupe consultatif technique composé d'experts dans les domaines pertinents pour le fonctionnement du C-TAP. Il pourra s'agir d'experts issus de groupes concernés essentiels, y compris de bailleurs de fonds, de représentants de la société civile, d'universitaires, de chercheurs et de représentants du secteur privé, à condition qu'ils agissent à titre personnel, en tant qu'experts indépendants, et qu'ils n'aient pas de conflits d'intérêts. Le Groupe consultatif technique devra fournir des orientations sur les outils et les méthodes de partage d'informations, de savoir-faire et de propriété intellectuelle nécessaires au C-TAP, donner des conseils sur les produits prioritaires que le C-TAP devra prendre en considération et informer le Comité directeur et le secrétariat du C-TAP à l'OMS en conséquence. Sa composition doit tenir dûment compte de la diversité et de l'équité de la représentation géographique. Son président devrait également avoir le statut d'observateur au comité directeur.

Le mandat exact du Groupe consultatif technique reste à déterminer, mais il pourrait inclure ce qui suit :

- Fournir des conseils de façon indépendante sur les questions scientifiques, techniques et stratégiques liées au Groupement d'accès aux technologies contre la COVID-19 (C-TAP).
- Donner des orientations concernant sur les informations et de savoir-faire relatifs aux produits de santé candidats à intégrer dans la base de données du C-TAP et à diffuser.
- Formuler des recommandations à l'intention du secrétariat du C-TAP à l'OMS concernant les négociations de licences et d'autres accords de transfert de technologie, en tenant compte des mécanismes de négociation des partenaires du C-TAP.



- Donner des conseils sur les meilleures pratiques en vue de faciliter le transfert de technologie et la production locale des technologies nécessaires à la lutte contre la COVID-19 et sur la façon de collaborer avec les partenaires et les autres parties prenantes pour les appliquer.

## Secrétariat du C-TAP

Le **secrétariat du C-TAP** à l'OMS, qui se trouvera au sein de la Division Accès aux médicaments et aux produits de santé, collaborera avec la Division des sciences chargée de l'Observatoire mondial de la recherche-développement et travaillera en coordination avec d'autres départements de l'OMS concernés. Il compilera, en un seul endroit, la base de données du C-TAP, les engagements pris dans le cadre de l'Appel à la solidarité ainsi que les connaissances, la propriété intellectuelle et les données liées aux technologies de la santé pour la COVID-19, partagées volontairement. Le secrétariat s'appuiera sur les données pertinentes de mécanismes existants comme le Medicines Patent Pool ou le Technology Access Partnership et devra gérer le site Web et la plateforme de base de données du C-TAP et en assurer la maintenance. Le secrétariat du C-TAP à l'OMS :

- planifiera et suivra les travaux liés au C-TAP effectués par l'OMS et d'autres partenaires du C-TAP ;
- coordonnera au jour le jour les travaux liés au C-TAP, y compris auprès des partenaires de la mise en œuvre, sur des questions stratégiques et techniques ;
- facilitera l'organisation des réunions du Comité directeur et du Groupe consultatif technique du C-TAP ;
- établira les rapports d'activité concernant le C-TAP ;
- élaborera le matériel de sensibilisation et de communication du C-TAP ;
- diffusera des informations sur les progrès et les plans de mise en œuvre du C-TAP avec le Groupe de travail des organismes coparrainants, les États Membres et d'autres groupes de partenaires, y compris les principales parties prenantes.

## Groupe de travail des États Membres du C-TAP

Outre les organes de gouvernance de base - le Comité directeur, le Groupe consultatif technique et le Secrétariat du C-TAP - il faudra absolument disposer de mécanismes solides de consultation avec les États Membres et les principales parties concernées par le C-TAP.

Le **Groupe de travail des États Membres** assurera le lien entre le Comité directeur et les États Membres. Son président devrait participer aux réunions du Comité directeur en qualité d'observateur, assurer la liaison et veiller à l'échange d'informations sur les questions liées au C-TAP entre le Comité directeur, les organismes coparrainants et les États Membres. Il aura pour rôle de mener une action de sensibilisation au nom du C-TAP et d'encourager un plus grand nombre d'États Membres et d'autres parties prenantes à souscrire à l'Appel à la solidarité. Le Secrétariat du C-TAP doit rencontrer régulièrement le Groupe de travail pour échanger des informations et obtenir des renseignements sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du C-TAP.